

0% d'augmentation des taux

Le 14 avril, les élus métropolitains ont voté à l'unanimité des voix exprimées le budget 2016 et les taux d'imposition. Comme je m'y étais engagé en début de mandat, cette année encore, nous n'avons pas augmenté ces derniers. Cette stabilité fiscale, à laquelle je tiens particulièrement, nous nous y appliquons depuis deux ans pour préserver votre pouvoir d'achat. L'exercice est difficile. Je tiens à saluer le travail de Max Lévi, vice-président en charge des finances, qui a réussi à maintenir des taux identiques à 2015 alors que les dotations de l'État, une part importante des recettes des collectivités, ne cessent de diminuer.

Des investissements à la hausse

Au total, ce sont 905 millions d'euros qui ont été votés à la Métropole pour cette année 2016. Avec un investissement de 209 millions d'euros, en hausse de 17%, dont une partie est liée au transfert de la compétence voirie des communes. Une augmentation rare dans les collectivités ces dernières années qu'il me paraît important de souligner. La Métropole continue à investir pour les habitants de ses 31 communes. Nos priorités sont déclinées autour de sept piliers de développement du territoire : la santé, le numérique, la mobilité et les déplacements, le développement économique, touristique et industriel, l'agro-écologie-alimentation, la culture, le patrimoine et l'université, ainsi que le commerce et l'artisanat. Sept domaines d'excellence et d'avenir qui continueront à orienter notre action tout au long du mandat.



« Pas d'augmentation pour préserver votre pouvoir d'achat »

Philippe SAUREL

Président de Montpellier Méditerranée Métropole
maire de la Ville de Montpellier



VOUS AVEZ LA PAROLE !

Montpellier Méditerranée Métropole met à votre disposition une boîte à idées en ligne sur montpellier3m.fr. Chaque mois, nous publions deux de vos propositions.

« Piscine »

Serait-il possible d'avoir une seule carte valable pour toutes les piscines de la Métropole ?

Par **Cathy**

À ce jour, au-delà du tarif qui n'est pas le même, il n'y a pas de compatibilité technique entre la carte d'un abonné à la piscine olympique d'Antigone et d'un abonné aux douze autres piscines du réseau de Montpellier Méditerranée Métropole. Nous veillerons à cette possibilité lors de la relance du marché public de la billetterie des piscines.

« Conservatram »

Pourquoi ne pas créer un forfait spécial pour les enfants qui prennent le tram seulement une fois par semaine pour des cours au conservatoire, aux piscines ou à la patinoire ?

Par **Géraldine**

Le titre 10 voyages est parfaitement adapté à vos besoins. Il est justement prévu pour les personnes se déplaçant une à deux fois par mois, contrairement aux abonnements. Cela revient à 1 euro le voyage, un des tarifs les moins chers de France.